

## Quelle intégration pour l'immigration économique? Exemple des deux approches: québécoise et française

### What integration for economic immigration? Exemple of québecor and franch approach.

Reçu le: 15/02/2021

Accepté le: 14/11/2021

Dahmoun Merzouk \*

Université de Sherbrooke

Merzouk.dahmoun@ussherbrooke.ca

#### Résumé:

Le Québec et la France connaissent un déclin démographique important qui s'ajoute à une structure économique fragilisée en raison du manque de main-d'œuvre. L'immigration est alors perçue comme un recours incontournable qui traite à la fois du manque de main-d'œuvre et de la décroissance démographique. Au début des années 1970, alors que le monde connaissait l'une de ses pires crises économiques, la vision du Québec et de la France se divergeait en prenant des mesures équivalant à l'arrêt complet de l'immigration économique du côté français et à la restructuration des modes de sélection pour le Québec. De là vient l'importance de notre sujet, car nous essaierons de comprendre les impacts de ce virage sur la qualité de l'emploi des immigrants en scrutant les performances dans les deux systèmes d'immigration différents. L'article tente ainsi de

#### Abstract:

Despite Quebec and France are experiencing a significant

répondre à plusieurs questions, telles que la capacité des politiques d'immigration à attirer de meilleurs immigrants. Quel rôle de la politique d'immigration dans les difficultés que reconnaissent les immigrants sur le marché d'emploi? Pour tenter de répondre à ces questions, nous commencerons d'emblée avec la présentation historique des deux politiques en question, et ensuite nous aborderons la qualité d'emploi des ressortissants étrangers dans ces deux pays à travers des facteurs très quantitatifs, à savoir le taux de chômage, la rémunération ainsi que les domaines d'emploi. En dernier, nous dresserons un rapport comparatif pour ensuite conclure avec des recommandations et des pistes de solution.

**Mots-clés:** Immigration au Québec; immigration en France; intégration professionnelle des immigrants; politique d'immigration; sélection des immigrants.

\* - Correspondent auteur.

demographic decline which adds to the weakened economic structure due to the lack of manpower.

*Immigration is therefore seen as an essential recourse that deals with both the lack of manpower and demographic decline. In the early 1970s, when the world was experiencing one of its worst economic crises, the vision of Quebec and France diverged by taking measures equivalent to the complete cessation of economic immigration on the French side and to restructuring of selection methods for Quebec. Hence the importance of our topic, as we will try to understand the impacts of this shift on the quality of employment of immigrants by examining performance in the two different immigration systems. The article thus attempts to answer several questions, such as the ability of immigration policies to attract*

*better immigrants. What role of immigration policy in the difficulties that immigrants recognize in the labor market? To try to answer these questions, we will start straight away with the historical presentation of the two policies in question, and then we will address the quality of employment of foreign nationals in these two countries through very quantitative factors, namely the rate. unemployment, earnings as well as areas of employment. Lastly, we will draw up a comparative report and then conclude with recommendations and possible solutions.*

**Keywords:** *Immigration to Québec; immigration to France; Immigration policies; Professional intégration; Brain drain; selected migration.*

### **Introduction:**

La mondialisation engendre des milliers de déplacements dans le monde, les raisons de ces déplacements sont diverses et ne se résument guère aux besoins économiques connus auparavant. D'ailleurs, la modernisation des droits de l'homme et de ceux des travailleurs, notamment, a poussé les pouvoirs publics, dans le monde occidental, à revoir leurs politiques d'immigration, pour ouvrir leur porte aux familles des immigrants économiques et celles pour améliorer les conditions de vie de ces derniers. Ajoutons à cela les différentes crises humanitaires ayant secoué le monde, qui ont impliqué des millions de déplacements, ce qui ramène ainsi la catégorie des migrants réfugiés<sup>(1)</sup>. Il faut dire que les politiques migratoires, sont d'une compétence nationale, et les pays les adaptent avec leurs besoins spécifiques. La France a eu une cruelle nécessité de mains-d'œuvre après les années 1950, ce qui explique son recours à l'immigration massive comme un moyen de répondre à la rareté des travailleurs. Cette porte ouverte ne tarde pas à se fermer après les



crises économiques ayant secoué le monde. Le Québec était plus ou moins constant dans sa politique<sup>(2)</sup>. Ses structures socioéconomiques avaient besoin de main-d'œuvre, et ce, même dans les temps de crises. Contrairement à la France, le Québec opte alors pour une politique basée sur la sélection des ressortissants, orientée selon les besoins de la société québécoise. Ces deux modèles font cependant face à des problématiques très réelles en matière d'intégration, notamment l'intégration professionnelle des migrants. Les deux politiques améliorent-elles l'intégration économique des ressortissants étrangers? De cette problématique découle également la question autour de la capacité de sélection basée sur le capital humain de répondre aux besoins des économies des pays occidentaux. Notre hypothèse de départ est la suivante: la sélection des immigrants améliore la qualité d'intégration professionnelle des immigrants.

Dans cet article, nous commencerons avec la présentation des deux modèles de politiques adoptés par la France et le Québec, ensuite nous aborderons la qualité d'intégration des immigrants dans les deux nations, pour en conclure avec une comparaison, ainsi nous répondrons à notre problématique de départ.

### ***Chapitre I: La politique d'immigration en France:***

L'immigration est une compétence nationale dont chaque pays se dote pour encadrer les entrées et les sorties des ressortissants étrangers. Le phénomène en tant que tel n'est pas récent, il est bien ancré dans la tradition humaine, qui auparavant était obligée de quitter des territoires pour d'autres de sorte à satisfaire ses besoins de nourriture et de sécurité.

En France, nous pouvons distinguer trois grandes périodes caractérisant l'action publique dans le domaine d'immigration.

#### ***1- La période de la libre entrée avant 1945:***

Dans la période qui précède 1945, l'immigration et l'admission des étrangers étaient plutôt la responsabilité des entreprises qui oeuvraient dans différents domaines. D'ailleurs, les vagues d'immigration marquantes de cette période coïncident avec l'augmentation de la main-d'œuvre. Durant la révolution industrielle, la France entre dans l'ère industrielle en retard par rapport à ses voisins italiens et portugais. C'est alors grâce à l'immigration des Italiens, des Portugais et des Allemands que la

France accède à certaines technologies avancées. Dans un autre registre, tant que l'État n'intervenait pas dans le processus d'immigration, les employeurs et les syndicats avaient la main sur la gestion du secteur. Les conditions de vie et de travail des ressortissants étrangers étaient moins encadrées. Dans cette période, l'immigration française constituait en grande partie une immigration européenne, et cela s'explique par les liens historiques et géographiques entre les pays européens. L'immigration africaine et asiatique était moins présente, mais visible avec l'introduction des immigrants nord-africains.<sup>(3)</sup>

Cette période a aussi été marquée par le changement du mode de vie dans la métropole. Les femmes sont alors plus scolarisées et ont davantage accès au marché du travail. Ces changements impliquent une aggravation du déclin démographique que la France connaît jusqu'à aujourd'hui. Ces facteurs, avec d'autres, rendent l'implication de l'État impossible dans la mesure où le marché de travail français connaît une explosion de besoins en mains-d'œuvre.

## ***2- Le monopole de l'État, 1945-1970:***

Cette période commence après l'adoption de l'ordonnance du 2 novembre 1945 qui crée l'Office Français de l'Immigration. Son rôle était essentiellement de remplacer le monopole économique des entreprises dans les opérations de recrutement et d'admission des ressortissants étrangers. Bien que son rôle était établi, les critères d'admission demeuraient néanmoins non déterminés et se résumaient à la capacité du ressortissant à travailler et à rester actif tout au long de la validité de son permis de travail, ainsi qu'à un contrôle sanitaire aux points d'accès du territoire formé à Marseille. La nouvelle période de cette ordonnance caractérise aussi l'introduction de la catégorie du regroupement familial qui donne le droit aux étrangers d'amener leurs familles avec eux. Cette démarche à elle seule montre la contradiction des objectifs de la politique et de l'ordonnance du 2 novembre. En effet, avec le regroupement familial, L'État a essayé de stabiliser et d'intégrer les immigrants dans la société française. En revanche, à défaut de créer un statut permanent, les autorités françaises optent pour des permis de séjours d'un an, de cinq ans et de dix ans. En théorie, le ressortissant étranger est invité à quitter le territoire français une fois son statut expiré. Cette contradiction sera la source de

plusieurs enjeux liés à l'immigration dans les années suivant l'adoption de cette ordonnance, notamment lors de la mise en œuvre des actions d'expulsion et des mesures de renvoi des ressortissants soit sans statut ou ayant un statut expiré, créant alors des conditions supplémentaires de précarité<sup>(4)</sup>.

L'Office Français de l'Immigration possède aussi le rôle d'intégration des immigrants, d'ailleurs ceux-ci ont été élargis pour poser main mise sur le secteur, et l'hébergement en est un exemple. En effet, avec la création des sites d'hébergement temporaires pour les travailleurs des chemins de fer, du métro et de la reconstruction de la capitale française, l'État français se donne la mission d'accueillir les travailleurs étrangers, ceux qui, entre autres, viennent d'Algérie à la Sonacotra. Les premiers logements sont construits à Argenteuil, créant ainsi la banlieue parisienne, qui sera au cœur de la vie politique française dans les années 1980, et ce jusqu'à maintenant, spécialement en ce qui concerne la crise de la banlieue et la précarité de ses habitants<sup>(5)</sup>.

### ***3- Le problème migratoire en France, 1970-aujourd'hui:***

- Bien que la France reçoive encore des milliers d'étrangers par année, sa politique migratoire, quant à elle, change constamment lors de chaque alternance de gouvernement. D'ailleurs, les socialistes de gauche et les républicains de droite ont tous, à certains égards, participé à l'endurcissement de cette politique. Le commencement de cette période coïncide avec l'une des pires crises économiques que le monde a connu. Depuis les années 1970, le prix du pétrole atteint des sommets en raison des conflits qui sévissent au Moyen-Orient. Cette crise a mis en faillite plusieurs entreprises et en conséquence, plusieurs employeurs voient leur poste de travail supprimé. Les immigrants travailleurs se trouvent ainsi devant un dilemme administratif important, car leur travail ainsi que leurs titres de séjours sont maintenus uniquement s'ils sont actifs sur le marché du travail. Or avec la série de licenciements, ces ressortissants perdent leur travail, mais en plus ils sont aussi invités à quitter le territoire français. Ensuite, plusieurs affrontements entre les immigrants, notamment maghrébins, et les autorités françaises se déroulent, car la France essaie d'expulser de nombreuses personnes en situation illégale. Ce n'est qu'au début des années 1980 que les services d'immigration débutent de vastes opérations de régularisation, entre autres celle

menée à l'ère de François Mitteran. L'héritage que nous laisse cette période est important dans la suite des politiques migratoires françaises, car il instaure une immigration familiale et suspend complètement l'immigration du travail:

- Elle met en évidence la complexité du système de visa qui est attaché à un emploi;

- Plusieurs spécialistes mettent en lien cette période avec la précarisation des immigrants et la création du phénomène de l'immigration clandestine<sup>(6)</sup>.

Dans les années 2000, la France a connu une nouvelle politique d'immigration sous l'ère de Sarkozy. L'État a aussi créé en 2007 un ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire qui cède sa place pour être remplacé par l'Office Français de l'Immigration, en 2009. Il faut dire aussi qu'avec la création de l'espace Schengen, la France cède certaines responsabilités, par exemple celles des contrôles aux frontières pour l'Union européenne, et ce pour se conformer avec la directive 2003/9/CE.

## **Chapitre II: L'immigration et l'intégration professionnelle en France:**

Dans cette section, nous explorerons, dans un premier temps, le portrait des immigrants en France en 2020 en utilisant les paramètres de l'âge, de la provenance et du niveau de scolarité, dans le but de comprendre si la politique d'immigration a atteint ses objectifs en matière d'admission des ressortissants étrangers. Ensuite, nous observerons les résultats de ces ressortissants sur le marché de travail en tenant compte des paramètres suivants: le taux de chômage, le niveau des revenus et le domaine de travail.

### ***1- Portrait de l'immigration en France:***

La France est en prise avec un déclin démographique important. Les répercussions de cette situation dépassent le niveau démographique pour peser lourd sur le marché d'emploi, et surtout sur les différentes recettes fiscales de l'État, sans oublier les impacts réels sur les caisses de retraite. Qui sont les immigrants qui choisissent la France? Quel est leur âge moyen? Leur niveau de scolarité? Leur provenance?

***A- La provenance, une forte immigration africaine:***

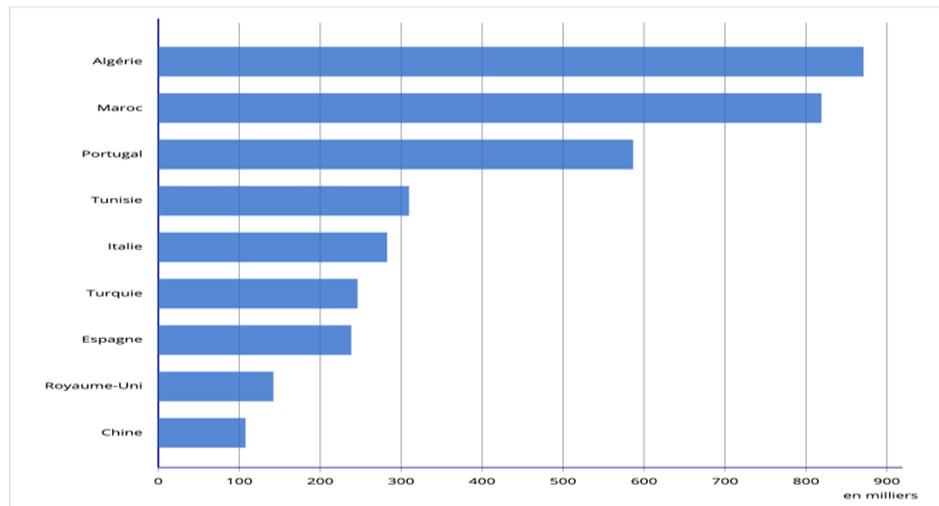
En 2020, la présence des Africains est remarquable. Plus de 40% de la population immigrante déclare avoir des origines africaines, suivies par le continent européen, étant la deuxième source d'immigration en France, avec un taux qui avoisine les 32 %. De plus, les premières nationalités sont en majorité nord-africaine. Les raisons de cette concentration d'immigrants africains sont multiples :

- La langue française très répandue dans le continent africain ;
- Le voisinage ;
- L'histoire commune entre la France et ses anciennes colonies du Sud ;
- La présence de multiples accords d'échanges en matière de recherche scientifique et d'études universitaires.

L'immigration en France a d'ailleurs connu un changement important dans la provenance de ses ressortissants. Il faut dire que, durant les deux derniers siècles, la France accueillait davantage d'Européens, et ce pour beaucoup de raisons, par exemple afin de bénéficier des avancées technologiques que d'autres pays, comme l'Allemagne et l'Italie, possèdent avant la France. À partir des années 1920-1930, nous constatons le début de l'immigration maghrébine en France compte tenu de l'arrivée de milliers d'Algériens et de Tunisiens <sup>(7)</sup>.



**Figure(1):** Les nationalités les plus présentes en France en 2020.



**Source:** <sup>(8)</sup>

***B- La structure d'âge des immigrants en France:***

Pour ce facteur, la tendance va vers l'équilibre. Selon les statistiques de l'Institut national de la statistique et des études économiques, la part jeune de l'immigration, soit celle ayant entre 18 et 45 ans, est d'environ 59 % de l'ensemble de la masse des immigrés. Ce pourcentage est nettement élevé quant aux immigrants venant du continent africain. Cette tendance à accueillir des ressortissants jeunes et capables de perdurer dans le marché de travail provient de la volonté des autorités à en tirer profit, tant sur le niveau économique que démographique. Il faut noter aussi que nous pouvons remarquer la même tendance dans les pays de l'OCDE. Cette réalité laisse des séquelles profondes dans les sociétés africaines qui exportent leur jeunesse, privant leurs économies locales, sans bras.

**Figure(2):** La structure d'âge des immigrants en France en 2019.

	Afrique	Europe	Asie	Amérique, Océanie	Ensemble des immigrants
Femmes	52	50	52	57	52
Moins de 18 ans	28	27	22	26	26
18 à 29 ans	35	27	41	34	33
30 à 44 ans	27	24	28	27	26
45 à 64 ans	8	17	8	11	11
65 ans ou plus	2	6	1	2	3

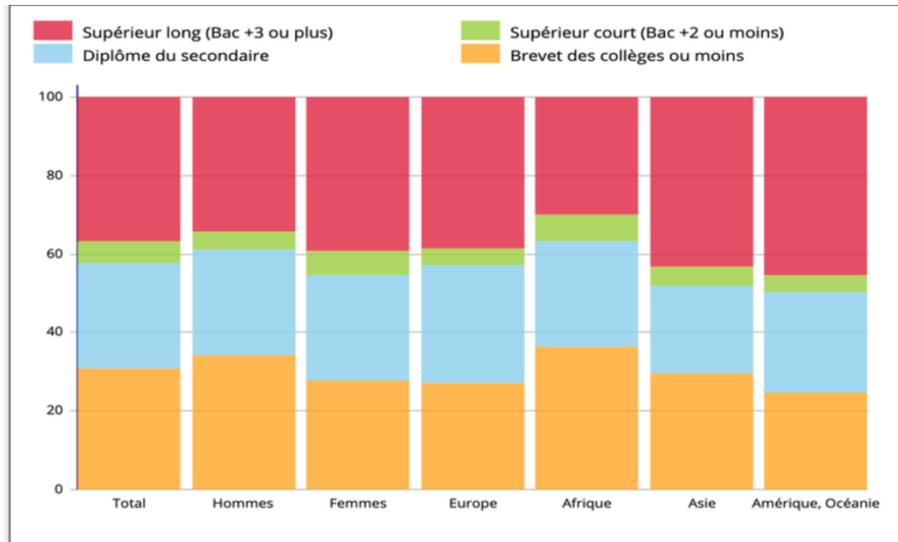
**Source:** <sup>(9)</sup>

**C- Niveau de scolarité des immigrants en France :**

Les immigrants que la France accueille sont très scolarisés. Le nombre de personnes qui déclarent avoir un niveau de diplomation supérieur s'élève à 43 %, suivi de près par les gens qui affirment avoir un baccalauréat. Cette tendance est fortement influencée par la vision française, qui consiste à accueillir des étudiants étrangers pour former dans l'avenir un noyau de main-d'œuvre qualifiée.

**Figure(3):** Le niveau de scolarité des immigrants en France en 2019.

**Quelle intégration pour l'immigration économique? Exemple des deux approches: québécoise et française** **Dahmoun Merzouk**



**Source:**<sup>(10)</sup>

**D- Les catégories d'immigrants en France:**

Comme expliqué, l'immigration française a pris un grand virage depuis les années 1970. En effet, l'accent est mis sur les catégories de la réunification familiale et l'accueil des résidents temporaires, à savoir les étudiants et les travailleurs saisonniers. La figure (2) montre cette tendance.

**Figure(4): Catégories d'immigrants entre 2016 et 2020 en France**

	2016	2017	2018	2019 (définitif)	2020 (estimé)	2020 /2019
Economique	22 982	27 467	33 675	39 131	26 950	-31,1%
Familial	89 124	88 737	91 017	90 502	75 245	-16,9%
Etudiant	73 644	80 339	83 700	90 336	71 900	-20,4%
Humanitaire	29 862	36 429	34 979	37 851	32 080	-15,3%
Divers	14 741	14 464	15 558	19 586	14 360	-26,7%
<b>Total</b>	<b>230 353</b>	<b>247 436</b>	<b>258 929</b>	<b>277 406</b>	<b>220 535</b>	<b>-20,5%</b>

**Source:**<sup>(11)</sup>.

À partir des éléments évoqués dans les récentes sections, nous constatons que la politique d'immigration en France se caractérise par

une instabilité chronique au point de devenir un enjeu politique. Cependant, les chiffres montrent qu'elle est capable d'attirer de jeunes ressortissants hautement diplômés. Nous nous questionnons alors sur l'état d'intégration de ces ressortissants sur le marché de l'emploi en France. Le chapitre suivant essaie de répondre à cette question.

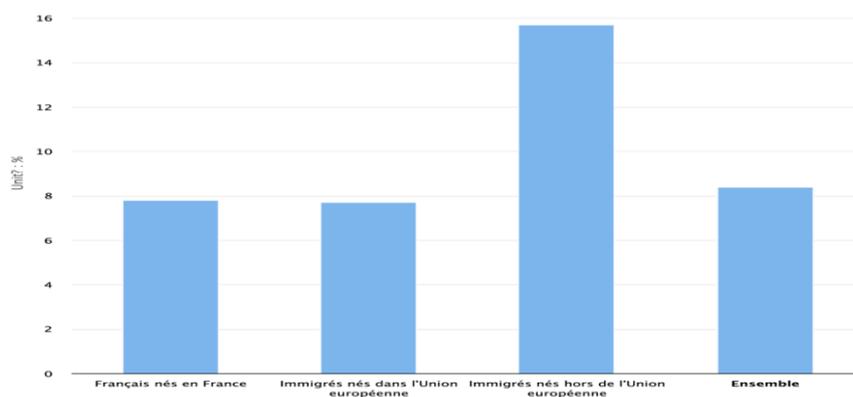
## **2- Intégration des immigrants en France:**

À travers trois paramètres, soit le taux de chômage comparé avec celui des natifs, la rémunération et les domaines d'activités, la situation des immigrants sur le marché du travail français sera sculptée pour en mesurer leur intégration professionnelle.

### **A- Taux chômage chez les immigrants en France:**

Selon les chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques, il existe une variation nette de relation apparente entre le taux de chômage et la provenance de l'immigré. Les immigrants européens sont au même taux de chômage que les natifs. En revanche, les personnes en provenance de l'Afrique ou de l'Asie affichent un taux trop élevé, soit le double de celui des Français et des Européens. À l'origine de ces inégalités, nous trouvons évidemment le niveau de scolarité relativement élevé chez les Français et les Européens. Ajoutons à cela des facteurs tels que la langue et la discrimination à l'emploi.

**Figure(5): Le chômage selon l'origine.**



**Source:**<sup>(12)</sup>

### **B- Les immigrants en France: les domaines d'activités:**

Dans ce volet, nous observons la même tendance, le taux de

**Quelle intégration pour l'immigration économique? Exemple des deux approches: québécoise et française** **Dahmoun Merzouk**

concentration des immigrants dans certaines professions est étroitement lié à leur provenance. Dans une publication de l'Organisation de la coopération et du développement économique, les immigrants se concentrent dans certains domaines selon deux paramètres :

- Leur pays d'accueil ;
- Leur provenance.

D'ailleurs, en France-membre de la même organisation- les immigrants se retrouvent majoritairement dans les domaines suivants: mines et travaux publics et légèrement dans les services de santé. Le nombre est toutefois diminué comparativement à celui des natifs dans l'administration publique.<sup>(13)</sup>

**Figure (6): Les étrangers selon leur domaine d'activité.**

	Agriculture et pêche	Mines et industries manufacturières	Construction	Vente et restauration	éducation et services sociaux	Services aux ménages	Administration publique et OET	Autres services	Total
Allemagne	1.6	35.3*	8.7	23.0*	15.0*	0.6	2.0	13.8	100
Autriche	1.2	27.9*	12.3	25.0*	13.5	0.9	1.7	17.6*	100
Belgique	1.7	23.4*	8.9	22.6*	16.3	0.7	8.8	17.7*	100
Danemark	5.0	16.2	3.3	21.7*	30.3*	..	3.5	20.0*	100
Espagne	9.0	11.6	8.8	26.1*	14.2*	16.4*	1.3	12.5	100
Finlande	4.2	15.8	5.3	24.6*	31.1*	..	0.4	18.7*	100
France	2.9	20.5*	16.7	18.3*	12.3	7.2	2.6	19.3*	100
Grèce	3.5	19.3*	26.6*	19.0	5.9	19.9*	0.8	5.0	100
Irlande	2.8	20.5	5.9	21.9*	22.5*	1.9	1.3	23.2*	100
Islande	6.2	33.0*	1.1	14.8*	28.6*	..	5.4	10.9	100
Italie	6.0	29.0*	9.4	17.7*	11.1	10.4	3.0	13.4*	100
Japon	0.3	62.2*	2.0	8.2*	..	..	..	27.3*	100
Luxembourg	1.1	10.9	15.4*	20.5*	11.5	3.7	11.7	25.2*	100
Norvège	1.6	16.9*	4.7	20.8*	33.3*	0.5	1.9	20.3*	100
Pays-Bas	2.7	24.1	4.4	20.7*	17.8	0.3	5.0	25.1*	100
Portugal	3.3	17.4	18.6*	24.3*	17.9*	6.1	1.8	10.6*	100
République tchèque	2.8	31.2*	12.3	21.6*	17.4*	..	3.8	10.9	100
Royaume-Uni	1.6	19.3	7.1	19.8*	24.1*	0.5	6.0	21.6*	100
Suède	2.3	21.3*	2.1	22.0*	32.4*	..	1.9	18.1	100
Suisse	1.0	23.5*	8.8	22.4*	21.9*	1.6	3.6	17.1	100
Australie	2.1	18.8*	7.9	22.4*	16.1	3.2	3.1	26.4*	100
Canada	2.4	19.6	5.0	24.1*	24.6*	..	3.8	20.4*	100
États-Unis	3.6	18.6	6.1	22.9*	2.2	2.0	20.8*	23.7*	100
Hongrie	3.1	23.2*	6.2	25.7*	22.5*	..	3.4	16.0	100

**Source:**<sup>(14)</sup>

**C- Les immigrants en France: la rémunération:**

Selon les chiffres de l'INSEE pour l'année 2015, le taux de



rémunération des immigrants varie selon leurs origines. D'ailleurs, les Européens sont plus touchés que les immigrants africains, mais ils sont aussi au-dessus de la moitié du salaire des natifs français. Ce facteur résume à lui seul toute la précarité dans laquelle vivent les étrangers. Par ailleurs, ce paramètre n'est pas constant dans la mesure où il est changeant selon la durée de résidence de l'étranger. Il faut dire que la pauvreté, qui est causée par le chômage et la faiblesse du taux de rémunération, touche en effet davantage les immigrants que les natifs.

Dans une autre étude, l'INSEE confirme l'hypothèse qui porte sur l'amélioration de la situation des enfants nés en France de parents immigrés, et ce nettement par rapport aux nouveaux arrivants. Selon cette étude, les immigrants issus de la deuxième génération s'intègrent mieux que ceux de la première, du moins en matière d'emploi et de rémunération.

**Figure (7): Rémunération des immigrants et des natifs en France.**

Personnes vivant au sein d'un ménage immigré	1 152
- Personne de référence née en Afrique	1 095
- Personne de référence née en Europe	1 448
- Personne de référence née dans un autre pays ou apatride	1 104
Personnes vivant au sein d'un ménage mixte	1 533
Personnes vivant au sein d'un ménage non immigré	1 762
Ensemble	1 692

---

**Source:**<sup>(15)</sup>

**Conclusion:**

Bien que la France officielle ne mette pas d'accent sur l'immigration économique dans sa vision migratoire, elle reçoit néanmoins plusieurs vagues de migrants de plusieurs catégories, qui finissent d'ailleurs par s'installer comme travailleurs. L'immigration française est jeune et très diplômée. Ses origines évoluent avec la situation socioéconomique dans les pays avoisinants, ce qui engendre parfois des vagues de migration importantes. Cette immigration a toutefois de la difficulté à s'insérer dans le marché de travail en France. Le taux de chômage est doublé par rapport à celui des natifs, de facto leur rémunération est nettement inférieure vis-à-vis des moyens nationaux.

**Chapitre 3: La politique d'immigration au Québec (Canada):**

Le Canada est vu aujourd'hui comme une terre d'accueil, même si cela évolue constamment en vue d'une meilleure adaptation aux réalités socioculturelles, économiques et politiques qui caractérisent chaque moment de son histoire.

***A- Critères d'admission basés sur les origines ethniques:***

À cette époque, le contrôle et la sélection des immigrants ne sont pas à l'ordre du jour, et la libre circulation est sujette à certaines restrictions ayant trait à:

- La santé ;
- Les pays de provenance des migrants.

Pour le premier critère, il s'agit de mesures de protection de la santé publique des Canadiens. Les autorités canadiennes octroient alors à leurs agents un pouvoir de décision en matière de sélection des candidats à l'immigration entrant par les différents ports frontaliers. Toute personne soupçonnée d'avoir une maladie peut donc se voir refuser le droit d'entrée au pays. Cette politique prend de l'ampleur avec l'aménagement de centres de quarantaine sur une île à Halifax pour abriter les candidats le temps que les agents de l'immigration examinent l'état de santé de chacun d'eux<sup>(16)</sup>.

Quant au deuxième critère, à savoir les pays de provenance des migrants, il s'agit d'une sélection de candidats en fonction de leur origine ethnique et de leur pays de provenance. La Commission royale sur l'immigration était par exemple réticente à l'égard des Chinois et

de leur culture concernant leur compatibilité avec la société canadienne. Elle le stipule dans les termes suivants :

**«On semble s'occuper beaucoup de savoir si les Chinois appartiennent à une nation inférieure à la nôtre»<sup>(17)</sup>.**

Le lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'économie canadienne sort d'une récession et a besoin de mains-d'œuvre. Cette réalité contraint le gouvernement à changer ses critères de sélection et d'admission, mais cela se fera sur plusieurs années. Il commencera par abolir formellement l'interdiction d'entrée aux Chinois, mais dans les mêmes temps, il maintiendra certaines pratiques discriminatoires à l'encontre des ressortissants non européens et non américains, ce qui aura duré jusqu'en 1962, soit l'année où le gouvernement abolira toute forme de discrimination basée sur l'appartenance ethnique.

***B- La politique d'immigration d'après-guerre de 1945:***

Le lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'économie canadienne sort d'une récession et a besoin de mains-d'œuvre. Cette réalité contraint le gouvernement à changer ses critères de sélection et d'admission, mais cela se fera sur plusieurs années. Il commencera par abolir formellement l'interdiction d'entrée aux Chinois, mais dans les mêmes temps, il maintiendra certaines pratiques discriminatoires à l'encontre des ressortissants non européens et non américains, ce qui aura duré jusqu'en 1962, soit l'année où le gouvernement abolira toute forme de discrimination basée sur l'appartenance ethnique<sup>(18)</sup>.

***C- Des politiques basées sur le capital humain:***

La deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle connaît une modernisation du système de l'immigration qui se traduit par l'instauration d'une grille de sélection qui ne tient plus compte d'aucun trait lié à l'origine ethnique, mais qui s'intéresse désormais aux compétences professionnelles et linguistiques susceptibles de favoriser l'intégration du candidat, aussi bien sur le marché du travail qu'à la société d'accueil. Cette grille se base sur les critères suivants :

- L'âge ;
- Le niveau de scolarité ;
- L'expérience professionnelle ;
- La maîtrise d'une ou des deux langues officielles.

Il faut noter que cette grille est sujette à adaptation, en fonction des besoins de chaque province et de ceux du marché du travail.

Dans cette même période, des catégories de migrants sont instaurées pour établir les droits et les devoirs de chacune d'elles. En vertu de la politique de l'immigration de 1976, les immigrants sont soit résidents temporaires ou permanents, soit demandeurs d'asile.

***D- L'autonomie du Québec en matière d'immigration économique (accord Canada-Québec):***

Des éléments historiques et linguistiques distinguent le Québec des autres provinces canadiennes. En effet, la situation des francophones a modelé les rapports de la province avec la Confédération. De plus, la protection de la langue française et de la culture québécoise détermine grandement le choix de migrants par la province, celle-ci étant la seule autorité instaurant ses propres politiques de sélection de migrants économiques. Le critère linguistique constitue donc désormais un élément incontournable dans l'admissibilité des candidats à l'immigration<sup>(19)</sup>.

***3- Le cadre législatif algérien en matière de migration:***

Il s'agit d'un ensemble de lois et de règlements qui influence indirectement la mobilité des ressortissants algériens vivant à l'étranger. Les juristes doutent de l'existence d'une politique publique touchant ce domaine en particulier. Néanmoins, on peut ressortir un ensemble de règles et de lois susceptibles de régler des questions relatives à la migration, comme le statut des binationaux, la question de Harraga ou la migration clandestine. De plus, les autorités algériennes ont mis en place différents programmes d'incitation au retour pour minimiser les impacts négatifs de la fuite des cerveaux.

Le ministère délégué à la communauté nationale à l'étranger qui est institué en 1995 veille à :

- Protéger les droits des ressortissants algériens à l'étranger ;
- Accompagner les ressortissants qui souhaitent retourner en Algérie.

Mais la mission phare de ce ministère est d'appliquer la politique du retour, qui consiste en des mesures d'accompagnement visant à aider les Algériens vivant à l'étranger qui souhaitent rentrer définitivement en Algérie. Une exonération des frais de douane et un accès facile à des crédits bancaires constituent quelques-unes de ces mesures. En outre, pour lutter contre la migration clandestine, les autorités algériennes ont signé des accords et des conventions avec des pays

européens et d'Amérique du Nord, comme le Canada. Ces ententes ont pour objectif de faciliter les opérations de rapatriement des Algériens se trouvant en situation irrégulière dans ces pays. Des mesures de dissuasion sont aussi adoptées afin de lutter contre les réseaux de trafic d'êtres humains.

**Chapitre III: Les migrants algériens au Québec, un potentiel énorme et un échec éclatant:**

Ces mesures restent néanmoins sans grande efficacité étant donné la complexité de la situation en Algérie qui ne cesse de pousser les gens au départ. La communauté algérienne ne fait pas exception sur le marché du travail par rapport à l'ensemble de la communauté immigrante du Québec. En effet, des indices liés à leur employabilité et à leur rémunération traduisent leur difficile intégration dans l'économie québécoise.

Le taux de chômage chez les migrants algériens est 10 fois plus élevé que celui des natifs. Selon les spécialistes, cette situation s'explique par certaines pratiques administratives et systémiques qui ne favorisent pas l'accès à l'emploi. On peut résumer ces obstacles en quelques points :

- La non-reconnaissance des expériences étrangères ;
- La non-reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger ;
- La non-suffisance d'une seule langue (le français) dans un marché d'emploi requérant généralement le bilinguisme;
- La nature corporative des Ordres professionnels.

**Table (8): Les taux de chômage chez la communauté algérienne .**

Caractéristiques socio-économiques (suite)	Femmes		Hommes		Total	
	n	%	n	%	n	%
<i>Activité sur le marché du travail</i>						
Population active	2 300		4 215		6 515	
• Personnes occupées	1 660		3 025		4 685	
• Chômeurs	635		1 190		1 825	
Inactifs	1 640		1 030		2 670	
Population âgée de 15 ans et plus	3 940		5 240		9 185	
Taux d'activité	58,4 %		80,4 %		70,9 %	
Taux d'emploi	42,1 %		57,7 %		51,0 %	
Taux de chômage	27,6 %		28,2 %		28,0 %	



**Source :** <sup>(20)</sup>

On constate que les niveaux records qu'atteint le chômage chez la communauté algérienne touchent aussi bien les femmes que les hommes. De plus, leur rémunération demeure au-dessous de la moyenne provinciale, une réalité qui s'explique tant par le taux de chômage très élevé chez cette communauté que par les difficultés à intégrer des emplois bien rémunérés. On constate que la rémunération des Algériens est très faible, comparée à celle des natifs.

**Figure N(9). La rémunération des Algériens au Québec 2000 .**

Revenu en 2000

Composition du revenu total en %			
• Revenu d'emploi	69,8 %	75,0 %	73,6 %
• Transferts gouvernementaux	23,2 %	10,4 %	13,7 %
• Autres	6,9 %	14,7 %	12,6 %
Pop. âgée de 15 ans et + ayant un revenu	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Revenu moyen	14 669 \$	28 117 \$	22 668 \$
Revenu médian	10 273 \$	16 645 \$	13 445 \$

---

**Source :** <sup>(21)</sup>

Ce qui est frappant dans ces chiffres reste sans conteste le gros écart entre les revenus des hommes et ceux des femmes. En d'autres termes, celles-ci sont deux fois moins rémunérées que ceux-là.

À la lumière de ce qui précède, on déduit que, malgré leurs diplômes et expériences de l'étranger, les Algériens peinent à se trouver une place à la hauteur de leurs espérances sur le marché du travail québécois. En fait, la structure de celui-ci ne joue pas en leur faveur et constitue une entrave à leur intégration. Face à cette réalité, les Algériens optent pour des moyens leur permettant de contourner ces difficultés.

**Conclusion:**

En somme, il faut dire que la France attire une immigration plus jeune, plus éduquée et surtout très qualifiée, bien que son système d'admission favorise moins la mobilité économique permanente. Cette situation s'explique entre autres par la capacité de la France à accueillir plus d'étudiants étrangers qui deviennent en fin de compte

des résidents à long terme et des travailleurs hautement qualifiés. Quant à leur intégration au marché de travail, les ressortissants étrangers en France subissent plusieurs obstacles, rendant alors leur qualité d'intégration inférieure à celle des natifs français. De l'autre côté de l'Atlantique, le Québec a une politique très rigoureuse en matière d'immigration économique. Il favorise en effet les candidatures qui, avec leur profil, auront plus de facilité à intégrer le marché de l'emploi. D'ailleurs, la grille de sélection et le système québécois sont basés sur des éléments mesurables tels que l'âge, le niveau de scolarité, l'expérience professionnelle et surtout la langue française, qui est considérée comme étant le socle de la démarche d'intégration. Ajoutons à cela l'immigration économique, qui occupe une place centrale dans la planification et la réalisation des plans de mains-d'œuvre. Cependant, l'intégration des immigrants sur le marché du travail reste loin des espérances des migrants et des autorités. Les immigrants affichent un taux de chômage relativement élevé par rapport aux natifs, ajoutant une légère différence entre le taux de rémunération chez les immigrants et les Canadiens. Il faut noter que cet écart se dessine à mesure que l'immigrant reste longtemps sur le marché du travail québécois.

Comparons alors les deux politiques et les résultats des immigrants sur le marché du travail :

La France ne dispose pas d'une politique d'immigration axée sur le travail, et la qualité d'intégration des étrangers sur le marché du travail souffre entre autres des taux de chômage élevés, de la rémunération faible et d'une concentration visible dans certains domaines de travail.

Le Québec dispose d'une politique d'immigration et de plusieurs volets qui recrutent une immigration permanente axée sur les besoins du marché du travail québécois. Les immigrants au Québec souffrent cependant de plusieurs obstacles qui empêchent une intégration optimale des immigrants.

Alors, les difficultés à l'intégration auxquelles les immigrants sur le territoire français ou au Québec se heurtent représentent les mêmes obstacles sur le marché de travail. L'hypothèse selon laquelle les politiques d'immigration impacteraient la situation des migrants sur le marché du travail est fautive. L'intégration professionnelle doit impliquer des politiques publiques objectives qui convergent avec une

volonté claire de la part des acteurs du milieu économique afin que l'immigration soit un succès pour l'immigrant et pour la société d'accueil.

**Références:**

- <sup>(1)</sup>- Maria, S. (n.d.). *Migrations dans un monde globalisé. Sociologie Românească*, 15(3-4)
- <sup>(2)</sup>- Corbo, C., Berthiaume, G., Montreuil, S., Berthiaume, G., *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, Corbo, C., Montreuil, S., *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, Aoun, S., & Bourbeau, C. (2014). *Histoires d'immigrations au Québec*. Presses de l'Université du Québec.
- <sup>(3)</sup>- Blum Le Coat, J.-Y., Blum Le Coat, J.-Y., Eberhard, M., & Eberhard, M. (2014). *Les immigrés en France (Ser. Les études, 5292-93)*. La documentation française.
- <sup>(4)</sup>- Ath-Messaoud, M., Gillette, A., & Gillette, A. (1976). *L'immigration algérienne en France (Ser. Minorités)*. Éditions Entente.
- <sup>(5)</sup>- Jaumain, S., Jaumain, S., Lemarchand, N., *Association française d'études canadiennes*, & Lemarchand, N. (2008). *Vivre en banlieue: une comparaison France-Canada (Ser. Études canadiennes, 14)*. PIE P. Lang
- <sup>(6)</sup>- Moliner, C. (2015). *Les maux de la clandestinité: retour sur une expérience d'accompagnement socio-sanitaire de migrants pendjabis indiens sans papiers en Île-de-France*. *Migrations Société*, 27(161), 139–156.
- <sup>(7)</sup>- Perrin, E. (2008). *Jeunes maghrébins de France: la place refusée (Ser. Logiques sociales)*. L'Harmattan.
- <sup>(8)</sup>- Insee, *estimations de population, Insee, 2020, Paris*
- <sup>(9)</sup>- Insee, *Enquete annuelle de recensement 2020, Insee première. Paris. 2020*
- <sup>(10)</sup>- Insee, *Enquete annuelle de recensement 2018, Insee première. Paris 2018*
- <sup>(11)</sup>- Dila, *Titres de séjour par motif d'admission. AGDREEF/DSED. 2019. France.*
- <sup>(12)</sup>- *Observatoire des inégalité, Taux de chômage selon l'origine. Selon les données de Insee 2019. 2019. Paris*
- <sup>(13)</sup>- OCDE, *Perspectives de l'emploi de l'OCDE. 2001, France.*
- <sup>(14)</sup>- *Enquête communautaire sur les forces de travail, données fournies par Eurostat; Enquête sur les forces de travail, Australian Bureau of Statistics; Statistics Bureau, Japan; Recensement de 1996, Statistique Canada; Current Population Survey, US Bureau of the Census.*
- <sup>(15)</sup>- *Observatoire des inégalité, niveau de vie selon l'origine. Selon les données de Insee 2015. 2015. Paris*
- <sup>(16)</sup>- J. M. J. M. Deborah Hodge, *L'histoire de l'immigration au Canada*, Saint-Lambert: Éditions Héritage, 2006.
- <sup>(17)</sup>- J. R. Steven Schwinghamer, *Pier 21: a history*, Ottawa: University of Ottawa Press, 2020.
- <sup>(18)</sup>- L. P. Michel Chouinard, «Aperçu historique de la politique d'immigration canadienne,» *Cahiers québécois de démographie*, vol. 12, n° 12, 1983, pp. 201-201.
- <sup>(19)</sup>- Q. (. Canada., *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, Sans ville: Sans Maison d'édition, 1991.*



**Quelle intégration pour l'immigration économique? Exemple des deux approches: québécoise et française \_\_\_\_\_ Dahmoun Merzouk**

<sup>(20)</sup>- S. Canada, «Statistique Canada. 2007. Montréal, Québec,» Catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2007.

<sup>(21)</sup>- Statistique Canada, «Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011» sans maison, d'édition, Ottawa, 2011.

